



LIGNY *infos*

Bulletin d'information de la commune de Ligny-le-Châtel

Le mot du Maire

SOMMAIRE

Etat-Civil	p. 2
Informations diverses	p. 2, 3 et 6
Conseil Municipal	p. 4 à 6
Finances	p. 7
Communauté de Communes	p. 8
Assainissement et déchets	p. 9
La page des écoles	p.10
A votre service	p.11
Le coin des associations	p.12 à 15
Histoire locale	p.16

Retrouvez ce bulletin ainsi que de nombreuses informations sur le site internet de la commune :

<https://www.mairie-ligny-le-chatel-89.fr/>

Comme chaque année, le budget a été voté en avril. Les incertitudes électorales et le contexte local (avec notamment une hausse de la fiscalité intercommunale) ont encouragé le Conseil Municipal à voter un budget prudent.

Comme vous pourrez le lire, il est prévu entre autres de restaurer le patrimoine et la voirie, et d'agrandir les locaux techniques. Des travaux d'accessibilité sont également programmés ainsi que l'installation d'une borne de recharge électrique au parking du supermarché.

Côté service, l'agence postale vous accueille depuis le 6 juin et les nouveaux horaires semblent donner satisfaction. La bibliothèque fera sa pause estivale en août pour être de nouveau à votre disposition dès la rentrée. Enfin le camping est en pleine activité, n'oubliez pas que Nicolas peut également y recevoir vos amis ou vos proches.

Côté divertissement, Yonne Tour Sport viendra le 12 juillet proposer des activités aux enfants et nos associations s'activent pour vous distraire et animer le village.

Bon été à tous.

DATES À RETENIR

Juillet 2017	Dimanche 2 juillet Mercredi 12 juillet Jeudi 13 juillet	Randonnée Pédestre "Les Amis du Patrimoine" L'Yonne Tour Sport Feu d'artifice + bal gratuit (Noue-Marrou ou salle des fêtes)
Août 2017	Samedi 26 août	Concours de pétanque "A.S.S. Foot" (Noue-Marrou)
Septembre 2017	Dimanche 17 septembre	Journées du patrimoine et vide-greniers "Comité des fêtes"
Octobre 2017	Samedi 14 octobre Samedi 28 octobre	Semaine bleue "A.D.M.R" (sdf Ligny) Fête d'Halloween "Comité des fêtes"
Novembre 2017	Samedi 4 novembre Dimanche 19 novembre Dimanche 26 novembre	Soirée choucroute "A.S.S Foot" (sdf Ligny) Loto comité des fêtes (sdf Ligny) Exposition travaux "club de l'Amitié" (sdf Ligny)
Décembre 2017	Samedi 2 décembre Dimanche 17 décembre	Sainte-Barbe "Amicale des sapeurs Pompiers" (sdf Ligny) Char de Noël + spectacle (sdf Ligny) "Comité des fêtes"



Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Du lundi au vendredi de 11h à 12h et de 15h à 18h sauf le lundi après-midi et le jeudi après-midi

Tél. 03.86.47.41.20 ● Fax 03.86.47.44.02 ● courriel : mairie.ligny-le-chatel@wanadoo.fr
Site internet : mairie-ligny-le-chatel-89.fr

ETAT-CIVIL 2017 (JANVIER À JUIN)

NAISSANCES

Clémence, Marie-Aline JULIENO

le 30 janvier

Léonie, Sandra, Séverine, FARIA DA CRUZ

le 4 février

Nolan COIGNET

le 10 mars

MARIAGE

Ramazan YILDIRIM et Sengul ANBARLI

le 11 mai 2017

DECES

Alberte Edmonde MENIN vve GRANDIN*

le 9 janvier

Odette NEUVIC vve CROCHOT *

le 25 janvier

Denise, Henriette, Lucie TAPIN vve BONACORSI*

le 28 janvier

Jeannine, Huguette PANTIGA vve TISSERAND*

le 30 janvier



Giselle, Germaine, Renée BISSON, vve FERT*

le 2 février

Suzanne, Marie MOTHRE, vve CHATELAIN*

le 4 février

Micheline, Claude FOURNASSON, vve LECLERE*

le 21 février

Jeannine, Anne-Marie LEGOUGE, vve LEAU*

le 7 mars

Jacqueline, Aimée NAUDIN, vve GUERILLOT*

le 7 mars

Marcelle, Suzanne DELACOUR, vve DEL BIANCO*

le 8 mars

Monique, Michèle SCHILLINGER*

le 12 mars

Jeannine ROY, vve BERNASSE

le 18 mars

Jacqueline, Claire, Sophie PARIGOT, vve VINOT*

le 8 avril

Andrée, Marie PLOQUIN, vve GAUDRY*

le 13 avril

Annick, Danielle, Marie PARIGOT, épouse MILLOT

le 24 avril

Michel, Guy, André POMMEREAU*

le 12 mai

Jacqueline, Renée, Marie Thérèse DRUON, vve DE SOUZA*

le 14 mai

Paulette, Jeanne, Françoise LAFON, vve DUPUIS*

le 25 mai

Guy, Paul, BILLEBAUT

le 27 mai

* maison de retraite

INFORMATIONS DIVERSES



Yonne Tour Sport

le mercredi 12 Juillet 2017 au parc de la Noue-Marro

De 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Le Conseil Départemental propose aux jeunes de 6 à 16 ans de venir découvrir de nombreuses activités sportives gratuites, encadrées par des professionnels :

Trampoline aérien, murs d'escalade (9 m et 8 m), mur toboggan, tumbling, tir à l'arc, VTT, trikes, trottinettes, balancebike, golf, boxe, hockey, escrime, tchouk-ball, sumo, judo, kart à pédales, tyrolienne, home-ball, disc-golf, kin-ball, sports collectifs (football, handball, basket-ball...), remorque 6 trampolines, quads et mini motos sur parcours, piste de BMX, waterball sur piscine adaptée, plongée (journée de lancement), canoë sur les sites adaptés + parc petite enfance pour les 4-6 ans avec parcours de motricité, petit toboggan, Footbulle, clown, hip hop (sous réserve), canoë (sous réserve)...

La **Bibliothèque départementale** assurera une présence avec de nombreux ouvrages en tout genre, pour les adultes et les enfants à lire paisiblement et confortablement installé sur les espaces dédiés, des liseuses seront également mises à disposition.

Animation : cette année une roue sera installée tous les jours sur le camion podium. Les personnes qui le souhaitent pourront tourner la roue et tenter de remporter de nombreux lots en répondant aux questions posées par l'animateur. Une grande finale des vainqueurs sera organisée à Monéteau le 11 août à l'occasion de la dernière date, avec d'autres lots à remporter.

La formule est souple et pratique : 1h, 2h, 3h, la 1/2 journée ou la journée, le tout **GRATUITEMENT** !



L'assistante sociale

Madame ASTESANO Angélique, Assistante Sociale de notre secteur, assure une permanence à la Mairie de Ligny-le-Châtel **tous les jeudis matin.**

Prendre rendez-vous en téléphonant au 03.86.49.58.00.



Un outil au service du public et des acteurs de l'habitat pour répondre à toutes les questions sur le **LOGEMENT**.

Des informations sur les aspects **juridiques, financiers, et fiscaux** données **gratuitement**, et en toute indépendance.



Permanences en mairie

20 octobre 2017
15 décembre 2017

03 86 72 16 16 - www.adil89.org
contact@adil89.org

Halte aux voleurs sans scrupule !

Les personnes qui ont été vues au cimetière en train de voler des fleurs sur certaines sépultures sont priées de les rapporter. Un signalement a été fait auprès de la gendarmerie.



Mouiller son corps
et se ventiler



Boire
Régulièrement



Manger normalement
(légumes, soupes,
fruits, pain...)



Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour



Ne pas sortir
aux heures
les plus chaudes



Donner des
nouvelles à
ses proches

**En cas de malaise,
appelez le 15**

Suite à l'épisode de canicule du mois de juin nous vous rappelons les réflexes de bon sens à adopter en cas de forte chaleur.

Sachez que la Mairie contacte les personnes âgées et isolées et qu'elle reste à votre disposition en cas de besoin.



Un nouveau site internet pour l'ADMR !

Depuis le 1^{er} novembre, le nouveau site de l'ADMR est en ligne. Plus attrayant, plus moderne et avec la possibilité pour le public de faire une demande de devis en ligne, de remplir un formulaire pour devenir bénévole ou de déposer une candidature.

Pour plus d'infos et pour vous faciliter la vie au quotidien, n'hésitez pas à vous rendre sur : www.admr.org et laissez-vous guider !

Nous vous rappelons que l'ADMR s'adresse à tous : familles, célibataires, actifs, retraités, handicapés et qu'elle est le 1^{er} réseau français des services à la personne.

- ◆ Maintien à domicile des personnes fragilisées
- ◆ Aide aux familles (naissance, grossesse,...), aux personnes handicapées
- ◆ Ménage, repassage, entretien du linge,
- ◆ Préparation des repas, courses,
- ◆ Transports accompagnés,
- ◆ Garde d'enfants à domicile,
- ◆ Service de téléassistance FILIEN 24h/24 et 7 jours/7.



Tous les services de l'ADMR permettent une réduction d'impôts égale à 50 % des sommes restant à charge.

Maison des services ADMR
03 86 98 01 41 / mdsligny@admligny.fede89.admr.org
Permanence lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 à 16 heures

AU CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez dans cette rubrique les principaux points débattus lors des séances du Conseil Municipal. Les comptes rendus complets sont disponibles en mairie ou sur le site internet : www.mairie-ligny-le-chatel-89.fr

Séance du 13 février 2017

Finances : Le Conseil Municipal décide de payer les indemnités 2016 au Receveur Municipal pour 620,60 € brut.

Lotissement La Maladière

Afin de permettre le paiement de l'étude de faisabilité d'un lotissement au lieu-dit « la Maladière », le Conseil décide d'inscrire, par anticipation au vote du budget, les crédits à l'article 2032 – chapitre 20 pour 2 800 €.

Afin d'assurer une gestion transparente et claire, le Conseil décide de créer un budget annexe « lotissement La Maladière »

Contactées, les propriétaires de la parcelle AP 44, d'une surface de 5 513 m² ne sont pas opposées à la vente de ce terrain. Le Conseil propose le même prix que pour les terrains achetés rue des Fossés soit 9 €/m².

Travaux supplémentaires logement 3 grande rue

Lors des réunions de chantier, les élus présents ont souhaité faire rénover la salle de bains et la cuisine. Le Conseil accepte les devis des entreprises Jeanjean de 2 151,34 € (réfection de la peinture de la cuisine) et DSC Confort de 7 919,00 € TTC (dépose de la baignoire et pose d'une grande douche, pose d'un lavabo sur meuble, pose d'un évier dans la cuisine ...)

Urbanisme : La Loi prévoit le transfert de la compétence Urbanisme des communes vers les communautés de communes mais les conseils municipaux peuvent refuser par délibération (Si 25 % des communes représentant 20 % de la population totale des communes concernées s'y opposent). Le Conseil se prononce contre le transfert de la compétence.

Personnel : Le Conseil décide de rembourser les frais de transport des agents qui vont en formation, sur la base du barème des impôts.

Communauté de communes Chablis, Villages et Terroirs

La Communauté de Communes, ayant plus de 60 agents, doit disposer d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), composé de représentants du personnel et de délégués élus (dont 2 conseillers de Ligny-le-Châtel). Le Conseil désigne Messieurs Daniel HUGOT et Jean-Pierre CAUSSARD pour être du C.H.S.C.T. de la C.C.C.V.T.

SIVU du Moulin des Fées

Dans le cadre de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier, la commune doit être représentée par deux propriétaires non exploitants (désignés par le Conseil) et deux exploitants (nommés par la Chambre d'Agriculture). Le Conseil désigne MM. Alain MERCIER et Patrick BEAU (après confirmation de son accord).

Agence postale

Le Conseil décide la création d'une Agence Postale Communale à compter du 2 mai 2017. Les modalités de fonctionnement et le recrutement feront l'objet d'une prochaine délibération.

Séance du 13 février 2017

Conseil municipal

Suite à la démission de M. MONNAUX, 3^{ème} adjoint, et au décès de Mme FRUALDO, 1^{ère} adjointe, le Conseil décide de maintenir le nombre d'adjoints à quatre jusqu'à la fin du mandat.

Mme Ginette QUIVIGER est élue 3^{ème} adjointe et M. Jean-Pierre CAUSSARD est élu 4^{ème} adjoint.

Communauté de communes Chablis, Villages et Terroirs (3CVT)

Suite au décès de Mme FRUALDO, le Conseil désigne Mme Ginette QUIVIGER 4^{ème} déléguée communautaire.

Suite au changement de régime de fiscalité, la 3CVT perçoit dorénavant l'ensemble des impôts professionnels et reverse une attribution de compensation aux communes. Pour chaque nouvelle compétence transférée, la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) devra fixer la somme que la 3CVT retiendra sur ce reversement. Le Conseil désigne Mmes QUIVIGER et ROYER pour représenter la commune au sein de la C.L.E.C.T.

Désignation de membres à la Commission Intercommunale des Impôts Directs (C.I.I.D.)

Pour composer cette commission chargée de l'évaluation foncière des locaux commerciaux et établissements industriels, le Président de la 3CVT doit soumettre au Directeur Départemental des Finances Publiques (DDFiP) une liste de 20 commissaires titulaires et 20 suppléants dont 2 commissaires titulaires et 2 commissaires suppléants extérieurs au territoire de la 3CVT. Le Directeur Départemental ne retiendra que 10 titulaires et 10 suppléants. Le Conseil propose les candidatures de Mme ROYER, de MM. Philippe PROU et Patrick BEAU.

Travaux : Le Conseil accepte un devis de 2 664,58 € TTC pour la réfection des parquets du logement situé au 5 grande rue.

Assainissement : *Renouvellement de la convention avec le Service d'Assistance Technique aux Exploitants des Stations d'Épuration*

Ce service du Conseil Départemental accompagne la commune dans l'exploitation de ses stations d'épuration. Le Conseil accepte de renouveler la convention pour une durée de 4 ans et un montant de 370 € par an.

Agence postale

Le Conseil avait décidé de créer une Agence Postale en lieu et place du bureau de Poste actuel. La commune fournira le personnel et entretiendra le local ; en compensation la Poste versera une indemnité de 1 132 € / mois. Le Conseil fixe les modalités (voir page 11) et crée un poste d'adjoint administratif en contrat aidé pour une durée de 20 h par semaine.

Information diverse : *Petite rue* : suite à un courrier d'une administrée concernant un problème de stationnement, la commission Voirie s'est rendue sur place et n'a pas constaté la nécessité de réglementer le stationnement dans cette rue.

Séance du 11 avril 2017

Vote du budget : Le Conseil a approuvé les comptes de gestion 2016 (tenus par la Trésorerie) et les comptes administratifs 2016 (tenus par la Mairie). Les élus votent également l'affectation des résultats, les taux inchangés d'imposition ainsi que les budgets 2017. *Ces chiffres vous sont détaillés et commentés en page 7.*

Décision école de Lordonnois

Le projet de transformation de l'ancienne école de Lordonnois en logement, élaboré par l'architecte M. BOTTE, représente un coût supérieur à 200 000 €. La Commission des finances a estimé que cela était trop important et ont évoqué l'idée de vendre ce bien. Le Conseil décide de vendre, en un seul lot, le bien immobilier composé de l'ancienne école, du logement existant et des cours. Par ailleurs le Conseil accepte le contrat de maîtrise d'œuvre de M. BOTTE dont le taux s'établit à 10 %.

Travaux d'extension

Le Conseil adopte les conventions financières pour un coût total des travaux (extension basse tension, éclairage public et réseau télécom) : de 27 355 € TTC dont 16 033 € à la charge de la commune (De Cuyper—route de Pontigny)
de 14 176 € TTC dont 8 255 € à la charge de la commune (Bardoul—rue de l'Étang de la Reine)

Fixation du loyer pour le logement 3 grande rue

Les travaux de rénovation se terminent actuellement. Le Conseil fixe le loyer à 500 € et les charges à 40 €.

Séance du 30 mai 2017

Allocation compensatrice suite au passage à la Fiscalité professionnelle unique (F.P.U.)

Dans le cadre du passage à la F.P.U., la Communauté de Communes (C.C.C.V.T.) perçoit dorénavant la totalité des impôts professionnels et reverse à chaque commune son montant correspondant. En 2017, la C.C.C.V.T. percevra et reversera à Ligny-le-Châtel un montant de 534 714 €. Les années suivantes, pour financer les nouvelles compétences transférées, la Commission Locales d'Évaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) calculera le montant qui sera gardé par la C.C.C.V.T. Le Conseil approuve le rapport de la CLECT et l'attribution de compensation d'un montant de 534 714 €.

Décision modificative : supplément de participation au contingent Incendie (+ 2 605 €)

Le SDIS avait diminué la contribution 2016 de 440 petites communes et augmenté celle des « grosses » communes qui ont déposé un recours et obtenu gain de cause. Le SDIS réclame donc aux petites communes un supplément qui s'élève pour Ligny à 2 603,72 €. Il est proposé d'inscrire cette dépense supplémentaire.

Par ailleurs nous avons reçu la notification pour le versement au Fonds de Péréquation InterCommunale (mécanisme qui prélève aux Communautés de Communes (et à leurs membres) les plus riches pour reverser aux moins riches). La nouvelle communauté étant considérée moins riche que l'ex-Pays Chablisien, notre contribution va diminuer.

Le Conseil accepte la modification : Dépenses c/ 739223 (FPIC) - 2 605 € Dépenses c/ 6553 (SDIS) + 2 605 €

Subventions aux associations

La Commission des finances a examiné les demandes de subvention des associations. En raison du faible nombre de demandes reçues, la commission propose de répondre favorablement aux demandes reçues et de ne verser qu'un acompte de 50 % du montant habituel aux autres, ainsi qu'au club de foot (en attendant une rencontre avec le Président pour une mise au point sur l'utilisation des locaux).

Le Conseil décide ainsi de verser 1 340 € au Judo-Club, 950 € à l'AS Serein, 500 € au Comité de Jumelage, 500 € à l'association du C.I.F.A., 350 € au Comité des Fêtes, 310 € au Club de l'Amitié, 300 € à l'Amicale des Pompiers, 305 € à l'ADMR (aides ménagères - Ligny), 200 € à la Grange de Beauvais, 190 € à la Prévention Routière, 159 € à l'ADIL, 150 € aux Tonic's girls, 150 € à l'Original Big Band, 100 € aux Jeunes Sapeurs-Pompiers...

Création d'un poste d'adjoint administratif à 24 h à compter du 1^{er} juillet

L'adjointe administrative chargée notamment de la comptabilité va faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} septembre 2017. Afin d'anticiper l'arrivée du nouvel agent, le Conseil décide de créer, à compter du 1^{er} juillet 2017, un poste d'adjoint administratif à 24 heures hebdomadaire pour un besoin occasionnel de deux mois.

Approbation du Document Unique des risques

Le Document Unique d'évaluation des risques professionnels a reçu l'avis favorable du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail du Centre de Gestion. Ce document recense, évalue et analyse l'ensemble des risques professionnels de chaque poste de travail ainsi que des plans d'actions. Le Conseil approuve le document unique validé.

Approbation du R.I.F.S.E.E.P. suite à l'avis favorable du Comité Technique

Le projet de nouveau régime indemnitaire des agents appelé Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel a été reçu favorablement par le Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion. Le Conseil décide d'instaurer, à compter du 1^{er} juillet 2017, le régime indemnitaire validé.

Lancement de la consultation pour les travaux d'entretien de voirie (route de Villy et Impasse de la Mouillère)

Le Conseil demande à l'Agence Technique Départementale (A.T.D.) de lancer la consultation pour ces travaux.

Travaux supplémentaires Porte de Varennes

Suite au mauvais chiffrage des surfaces par l'ATD et à la commande de travaux supplémentaires (bouchage d'un fossé pour création d'un trottoir, pose de grilles avaloires...), les travaux sont beaucoup plus importants que ceux prévus dans la consultation. Le Conseil accepte le devis de 9 543,45 € TTC de GCTP pour ces travaux supplémentaires.

Travaux rue du Verger Cageot

Un administré avait signalé l'écoulement des eaux de pluie de la rue dans sa propriété. L'entreprise GCTP, qui faisait le rond-point Porte de Varennes (à proximité), a été sollicitée pour mettre en place une grille avaloire au droit du portail et un bout de réseau jusqu'à la rue Notre-Dame. Le Conseil accepte le devis de 3 368,02 € TTC de GCTP pour ces travaux.

Signalisation

Dans le cadre de l'aménagement du mini-giratoire porte de Varennes, il convient de commander les travaux de signalisation. Le Conseil accepte le devis de l'entreprise Signaux GIROD pour un montant de 2 304,40 € TTC.

Par ailleurs, la commission travaux souhaitait acheter des radars pédagogiques mais la demande de subvention au titre des amendes de police doit être déposée avant le 30 avril de chaque année. Le Conseil décide de reporter cet achat à 2018 et de constituer une opération qui regrouperait tous les besoins de cette nature.

Transfert de la compétence Borne de recharge électrique

Le Conseil avait sollicité le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Yonne (S.D.E.Y.) pour la pose d'une borne de recharge électrique sur le parking du supermarché. Le SDEY a donné son accord sous réserve que la commune lui transfère cette compétence. Le Conseil approuve le transfert de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques ».

SIVU / Commission Intercommunale d'aménagement foncier (C.I.A.F.)

Il convient de nommer un représentant suppléant (propriétaire non exploitant) à cette commission. Messieurs CAUSSARD et HUGOT se portent candidats. Le Conseil désigne M. Daniel HUGOT.

INFORMATION ADMINISTRATIVE

Depuis le 28 mars 2017, toute demande de carte d'identité (nouvelle ou renouvellement) se fait auprès d'une mairie équipée du matériel pour saisir les empreintes informatiquement (Chablis, Saint-Florentin, Migennes, Tonnerre, Auxerre...)

Vous devez donc suivre la procédure décrite ci-contre.

Le secrétariat de mairie reste à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

#Simplification

DU NOUVEAU POUR MES DÉMARCHES ! la carte d'identité

MODE D'EMPLOI

- 1 Je vais sur www.ants.gov.fr
→ réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité
- 2 Je m'identifie sur France Connect ou je me crée un compte
- 3 Je remplis le formulaire en ligne
- 4 Je note bien le numéro de dossier car j'en aurai besoin en mairie
- 5 Je rassemble les pièces de mon dossier
- 6 Je me rends dans la mairie de mon choix équipée du dispositif de recueil
- 7 Je donne mon numéro de dossier et le complète avec mes empreintes digitales
- 8 Lorsque ma carte est disponible, je reçois un SMS
- 9 Je vais la retirer à la mairie dans laquelle j'ai déposé ma demande

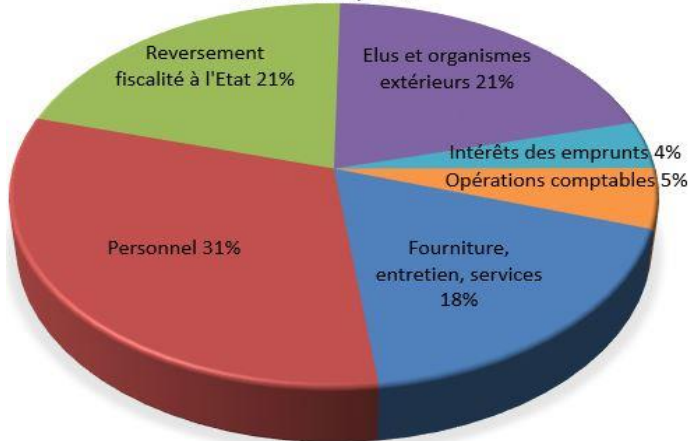
demarches.interieur.gov.fr

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
CARTE D'IDENTITÉ
NATIONALE
MES DÉMARCHES
à portée de clic!

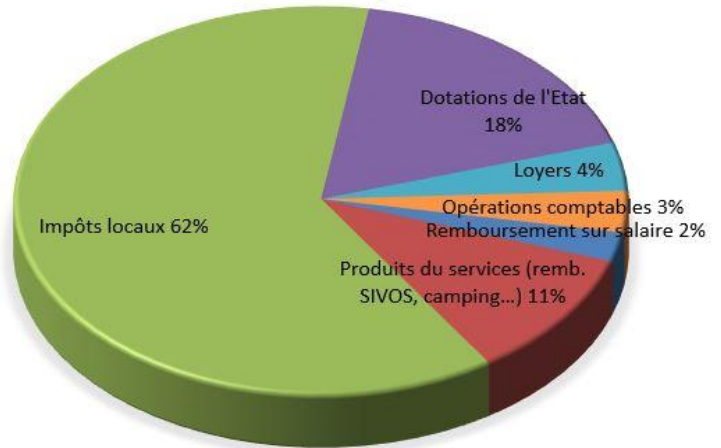
FINANCES LOCALES : le budget de la commune

Fonctionnement 2016

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
1 438 526,76 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT
1 764 445,98 €



➤ Soit un excédent de fonctionnement 2016 de 325 919,22 € + excédent antérieur de 393 096,76 € = **+ 719 015,98 €**

Investissement 2016

Dépenses : 808 720,79 € dont

- rembours. solde prêt relais (groupe scolaire)	500 000 €
- remboursement emprunts long terme	127 680 €
- terrain multisports	91 545 €
- aménagement secrétariat de mairie	20 472 €
- renforcement réseau eau potable	19 668 €

Recettes : 302 370,49 € dont

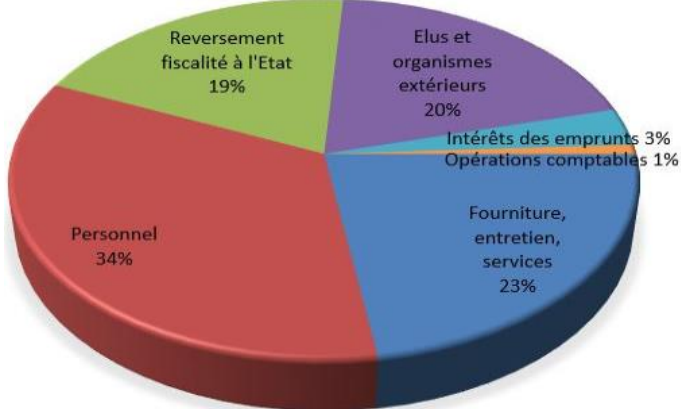
- Subvention groupe scolaire	98 037 €
- Subvention secrétariat	4 584 €
- Subvention livres bibliothèque	3 050 €
- Taxe urbanisme	17 712 €
- Opérations comptables	72 770 €

➤ Soit un déficit d'investissement 2016 de 506 350,30 € + déficit antérieur de 105 527,45 € = **- 611 877,75 €**

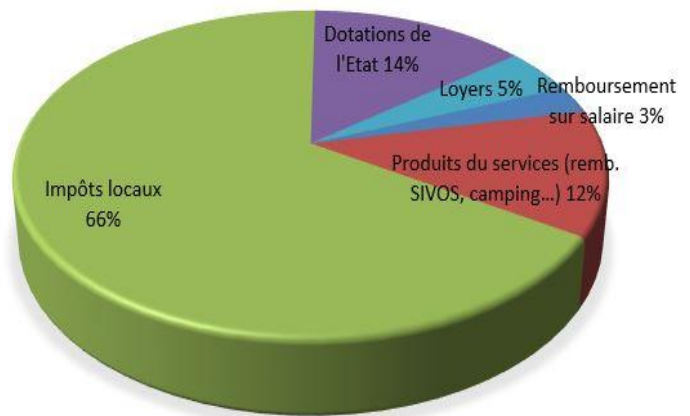
RESULTAT GLOBAL : + 107 138,23 €

Fonctionnement 2017

DEPENSES
1 553 276 €



RECETTES 2017 = 1 645 832 €



➤ Soit un excédent de fonctionnement 2017 de 92 556 € + excédent antérieur de 107 138 € = **+ 199 794 €**

Pour financer les investissements (= autofinancement)

Investissement 2017

Dépenses 2017 (hors déficit financé): 623 267 € dont

-Remboursement des emprunts	122 950 €
-Eglise (toiture + accessibilité)	50 000 €
-Logements	45 000 €
-Extension de réseaux (EDF, éclairage)	62 117 €
-Trottoirs ou de Chablis	45 000 €
-mini giratoire Porte de Varennes	30 000 €
-Agrandissement locaux techniques	40 000 €

Recettes 2017 (hors financement du déficit) : 623 267 €

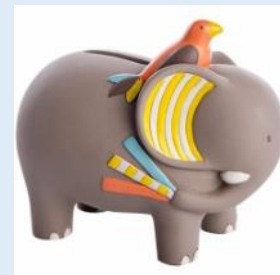
dont :	
-FCTVA 2016	235 000 €
-Subv terrain multisports	70 093 €
-Vente école + logement Lordonnois	61 147 €
-Auto financement	199 794 €

Conseil Communautaire du 9 mars 2017 à Lignorelles

- 1°) Désignation des membres siégeant aux commissions thématiques intercommunales
- 2°) Election des délégués au PETR du Grand Auxerrois, au Conseil d'Administration Association Filous Futés (accueil de loisirs à Cravant), au conseil de crèche multi-accueil Sucre d'Orge et au Syndicat Mixte des Déchets Centre-Yonne
- 3°) Création et élections des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- 4°) Convention de partenariat pour autoriser les paiements CESU, bons CAF, Chèques Vacances.
- 5°) Création du Comité Technique (CT) et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)
- 4°) Convention d'Objectifs et de Moyens avec les deux Offices de Tourisme (3 mois) et fixation des subventions aux Offices de Tourisme
- 5°) Ecole de musique intercommunale : Convention 2017 de mise à disposition de personnel enseignant musicien avec Yonne Arts Vivants
- 6°) Extrascolaire : ALSH de Chablis : recrutement d'agents en contrat d'engagement éducatif (CEE)
- 7°) Maison de santé : confirmation de l'attribution marchés de travaux de construction.

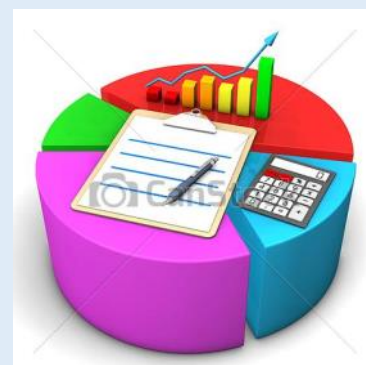
30 mars 2017 à Ligny-le-Châtel

- 1°) Administration générale :
Création de la commission intercommunale d'accessibilité
- 2°) Finances
Affectation du résultat 2016 consolidé 3CVT budgets principaux
Comptes administratifs 2016 et comptes de gestion - annexes
Création de la commission intercommunale des impôts directs (CIDD)
- 3°) Tourisme
Election des délégués au syndicat mixte du canal du nivernais
- 4°) Environnement – Gestion des déchets
Mode de gestion de la collecte des ordures ménagères résiduelles au 1er janvier 2018 : proposition de généralisation de la régie directe
Proposition d'acquisition d'une benne à ordures ménagères par l'intermédiaire de la centre d'achat UGAP
- 5°) Eau potable et assainissement
Proposition de groupement de commande intercommunal pour le traitement des mises en demeure de communes et pour une étude de schéma directeur eau potable
Demande de subvention AESN : étude transfert des compétences assainissement (zone Chablisien) et eau potable horizon 2020



13 avril 2017 à Nitry

- 1°) Finances : budget principal :
Vote des taux
TARIFS M14
Bus communautaire
Environnement et services techniques
Accueil de loisirs sans hébergements
Périscolaire déclarés
- 2°) Finances : budget annexe assainissement (collectif et non collectif)
- 3°) Finances : budget zone d'activité
- 4°) Finances : budget crèche multi-accueil sucre d'orge
- 5°) Maison de services au public : demande de subvention de fonctionnement FNADT
- 6°) Gestion des déchets – demande de subvention DETR mise aux normes des déchetteries
- 7°) Eau potable : délégation de maîtrise d'ouvrage à l'ATD groupement de commande schéma directeur
- 8°) Zone de revitalisation rurale : demande de maintien en ZRR



ASSAINISSEMENT ET DÉCHETS



Je bannis le tout à l'égout,
Les égouts ne sont pas des poubelles.

Je ne dois jamais déverser dans les éviers ou dans les WC ou dans le regard d'eau pluviale :

Les produits chimiques ou toxiques : vernis, peintures, solvants, diluants, acides de batterie, encres, produits de jardinage, de bricolage → Tous ceux-ci vont à la **déchèterie**

Les médicaments sont à reporter à la **pharmacie** pour recyclage

Les huiles et matières grasses : huile de friture, de vidange... → à la **déchèterie**

Les objets solides : mégots, couches- culottes, serviettes hygiéniques, litières pour chat, lingettes de nettoyage... → à la **poubelle d'ordures ménagères**

Chacun doit donc jeter uniquement dans les toilettes le papier toilette homologué et ainsi respecter le règlement en faisant preuve de civisme non seulement pour la protection de notre environnement mais aussi pour le bon fonctionnement de nos équipements techniques et du personnel en charge des stations et du réseau d'assainissement collectif.

Horaires des déchetteries		
	Chablis	Maligny
Lundi	13h30 - 17h	8h30 - 12h
Mardi	13h30 - 17h	8h30 - 12h
Mercredi	8h30 - 12h	13h30 - 17h
Jeudi	8h30 - 12h	13h30 - 17h
Vendredi	8h30 - 12h 13h30 - 17h	8h30 - 12h 13h30 - 17h
Samedi	8h30 - 12h 13h30 - 17h	8h30 - 12h 13h30 - 17h

DÉCHETS SPÉCIFIQUES : LE BON GESTE, C'EST ALLER EN DÉCHETTERIE

Déchets des produits d'entretien véhicule



Antigel, filtre à huile, polish, liquide de dégivrage, liquide de refroidissement, anti-goudron.

Déchets des produits de chauffage, cheminée et barbecue



Combustible liquide et recharges, allume-feu, nettoyant cheminées, alcool à brûler, produit pour ramoner les cheminées.

Déchets des produits d'entretien piscine



Chlore, désinfectants de piscine.

Déchets des produits de bricolage et décoration



Peinture, vernis, lasure, pigment couleurs.



Enduit, colle, mastic, résine, mousse expansive.



Paraffine, anti-rouille, white-spirit, décapant, solvant et diluant, vaseline, essence de térébenthine, acétone.

Déchets des produits spéciaux d'entretien maison



Déboucheur canalisations, ammoniac, soude, eau oxygénée, acides, eau oxygénée, décapant four, répulsif ou appât, imperméabilisant, insecticide, raticide, rodenticide, produit de traitement des matériaux (dont bois).

Déchets des produits du jardinage



Engrais non organique, anti-mousses, herbicide, fongicide.

Tous les déchets issus de ces produits nécessitent une collecte et un traitement spécifique, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu. Ne polluez plus les poubelles, rapportons nos déchets spécifiques en déchetterie.



Fleurissement

Comme tous les ans la commune fleurit les rues du village. L'usage de désherbant étant désormais interdit, nous invitons chaque habitant à désherber manuellement le trottoir situé devant son habitation et ainsi contribuer à l'embellissement du village.

Nous vous remercions de votre participation.



Février à Juin 2017



Défilé de Carnaval dans les rues du village



Ramassage des œufs de Pâques



Spectacle présenté par les élèves des classes maternelles



Petit tour à vélo pour les CE2, CM1 et CM2



Sorties de fin d'année.....Vézelay (musée Zerbos).....Fontenoy (musée du Tremblay)

A VOTRE SERVICE

Bibliothèque Municipale

Après deux années de fonctionnement, la bibliothèque prend son rythme de croisière. Elle accueille régulièrement de nombreux groupes:

- les assistantes maternelles et leurs enfants un mardi matin sur deux
- Des élèves de l'école le mercredi matin
- Un groupe de « grands » le mardi après-midi et un groupe de « petits » le vendredi après-midi, dans le cadre des NAPS
- Des enfants du centre de loisirs de Pontigny pendant les vacances scolaires.



Dorénavant la bibliothèque dispose d'un site internet où vous pouvez consulter l'ensemble des ouvrages disponibles sur place : <http://ligny-le-chatel.bibli.fr/opac/>

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte à tous, le lundi et le vendredi de 17h00 à 9h00 et le mercredi de 14h30 à 16h30.

La cotisation annuelle est fixée à 5 euros.

Camping de la Noue Marrou



Cette année le camping a ouvert dès le 15 avril. Nicolas, le régisseur depuis 8 ans, a ainsi accueilli ses premiers clients pour le week-end de Pâques .

La renommée de ce lieu s'étend jusqu'au Pays-Bas puisqu'il a fait l'objet d'un article illustré dans un magazine Hollandais spécialisé dans le caravanning. On y vante le cadre calme et reposant ainsi que la qualité de l'accueil de Nicolas.

La fréquentation est donc en hausse et de nouveaux emplacements vont être raccordés à l'électricité .



Agence Postale Communale Du Lundi au Vendredi de 14h30 à 18h30

Services disponibles en Agence Postale

SERVICES POSTAUX :

- Tout affranchissement manuel (lettres et colis ordinaires),
- Vente de timbres-poste à usage courant et de carnets de timbres Marianne autocollants,
- Planche de timbres pour affranchissement de la tranche de poids supérieure et envoi à l'international,
- Produits saisonniers (timbres Vacances, timbres Noël, timbres Saint Valentin, ...),
- Vente d'enveloppes et Prêt-à-Poster,
- Emballages Colissimo M et L (en option emballages Colissimo 1 bouteille, XL et S),
- Dépôt des objets y compris recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée),
- Retrait des lettres et colis en instance hors Poste Restante, valeur déclarée et Chronopost,
- Dépôt des procurations courrier,
- Contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition.



SERVICES FINANCIERS ET PRESTATIONS ASSOCIEES :

- Retrait d'espèces sur compte courant postal du titulaire (maxi 350 euros par période de 7 jours),
- Retrait d'espèces sur Postépargne ou Livret d'épargne (maxi 350 euros par période de 7 jours),
- Paiement de mandat-cash, dans la limite de 350 euros par opération,
- Transmission au bureau centre pour traitement direct selon les règles en vigueur :
 - *des demandes de services liées aux CCP,
 - *des demandes d'émission de mandat-cash, d'un montant maximum de 350 euros,
 - *des procurations liées aux services financiers,
 - *des versements d'espèces sur son propre compte courant postal, dans la limite de 350 euros par période de 7 jours,
 - *des versements d'espèces sur un Postépargne ou Livret d'épargne, dans la limite de 350 euros par période de 7 jours.



La confidentialité des opérations est garantie car l'agent n'a pas directement accès aux comptes des "clients »

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Page 12 : La Vandoise du Serein, le Club de l'amitié, les Jeunes Sapeurs Pompiers
Page 13 : Vélorun, les Tonic's girls, l'atelier théâtre, les Amis du patrimoine
Page 14 : le Judo-Club de Ligny, le Comité de Jumelage Ligny-Riol
Page 15 : l'Avenir Sportif du Serein (Foot)

Nouvelle société de pêche

La Vandoise du Serein



Après la fusion avec la société de pêche de Maligny nous avons désormais un parcours de 23 km (8 km de plus). Nous allons effectuer 2 lâchers de truites.

- Nous participerons au festival du Petit Louis le 19 Août 2017.
- Nous animerons un stand pêche à la foire d'Héry le 3 septembre 2017 avec de nombreux lots (gratuits), pour les enfants.
- Nous encadrerons également les enfants du centre de loisirs de Pontigny et d'Héry et les scolaires s'ils le souhaitent, dans l'étang Davey BickFord.
- Les permis de pêche seront distribués par : LME à Seignelay, Le Panier sympa à Pontigny, Le Carrefour Contact à Ligny-le-Châtel, Le proxi marché à Maligny.

Vous pouvez également les télécharger vous-mêmes sur internet sur le site (www.cartedepeche.fr).

- N'oubliez pas de prendre votre permis au nom de l'AAPPMA (La Vandoise du Serein).
 - Si vous ne prenez pas votre permis au nom de votre société, l'argent versé n'ira pas à notre société.
- (Plus nous avons de sociétaires et plus nous déverserons de Truites).

Merci de votre compréhension et Bonne Pêche 2017.

Club de l'amitié

Les adhérents du Club s'affairent à leurs diverses tâches (patchwork, confection de cartes postales, décorations de Noël...) et préparent avec enthousiasme leur expo vente qui aura lieu le **dimanche 26 Novembre 2017 à la Salle des Fêtes de Ligny-le-Châtel de 9H à 17H.**

Salon de thé ouvert à tous.

Venez nombreux ! Si vous souhaitez rejoindre cette dynamique équipe, contactez la Présidente, Mme Odette PERRET, au 03.86.47.48.32



JEUNES SAPEURS POMPIERS



Le recrutement s'est déroulé le samedi 3 juin 2017 et 8 nouveaux jeunes ont été sélectionnés : 5 garçons et 3 filles de 13 ans se sont donc engagés pour une durée de 3 ans. Dorénavant une sélection aura lieu tout les ans début juin.

Sergent chef Pascal DAMIANI

Velorun

La saison de 'velorun serein' s'est terminée le vendredi 23 juin par une marche qui a emmené la vingtaine de marcheurs de la grange de Beauvais à l'abbaye de Pontigny par le sentier rendu praticable par les bénévoles de la 'grange' . Cette marche fut suivie d'un barbecue qui se termina dans la nuit très chaleureusement. Merci encore aux bénévoles de la grange... La saison des badistes et des runners reprend à la rentrée...

le lundi au gymnase de 18h00 à 20h00, et pour les runners le dimanche à partir de 9h00, départ du gymnase.



Tonic's girls

Comme chaque année, l'association les « Tonic's girls » reprend ses cours au gymnase de Ligny-le-Châtel.

3 cours vous sont proposés :

- Baby-gym (3 ans à 6 ans), le mercredi de 17h à 18h (sauf période scolaire)
- la gym d'entretien le mercredi soir de 19h30 à 20h30 (sauf vacances de Noël)
- la gym douce le mardi matin de 11h à 12h au dojo de Ligny

Les inscriptions se font sur place auprès des membres du bureau.

Les cours sont donnés par 2 éducateurs de Profession Sport Yonne.

Personnes à contacter : Mme Pascaline FREYERMUTH au 03.86.47.53.19, Mme Martine CHENAL au 03.86.47.49.44 et Mme Nadia MARSHALL au 03.86.47.54.52.

L'association organise tous les 2 ans, le réveillon du 31 décembre à la salle des fêtes de LIGNY.



Les enfants de l'atelier théâtre de Ligny sont montés sur scène devant leurs parents, amis et famille le dimanche 18 juin 2017.

Je tiens à remercier la mairie de Ligny qui nous a prêté la salle des fêtes, ainsi que tous les parents qui, de près ou de loin, ont énormément aidé à l'élaboration de ce spectacle ; notamment une maman qui n'aura pas vu la pièce puisqu'elle est restée aider en coulisses.

La pièce s'intitulait "Qui a volé les trois couleurs : bleu, jaune et rouge". Tous les enfants ont travaillé toute l'année à ce spectacle : ils ont décidé eux-mêmes de leurs costumes, de la façon dont ils allaient incarner leur personnage et ont débordé d'idées de mise en scène jusqu'à la veille de la représentation. A Ligny, les élèves de l'école montent sur scène dès la petite section de maternelle... grâce à cela, ils ont déjà tous, même les plus jeunes, une approche de la scène et du travail théâtral. D'ailleurs, ils vont avoir l'immense chance de pouvoir rejouer leur pièce devant tous leurs copains puisque l'école nous ouvre ses portes la première semaine de juillet pour une ultime représentation de notre spectacle. *Emmanuelle HAHN*



LES AMIS DU PATRIMOINE

Notre association, qui compte 80 adhérents, œuvre pour la mise en valeur du patrimoine de notre commune. Au programme de cette année, l'entretien des sources :

- ◆ la source de la Croix Malette sur la route des Prés-du-Bois ;
- ◆ la source de « Méré sur l'eau » sur la petite route de Pontigny ;
- ◆ la source du Moulin des Fées en direction de Maligny .

Les différents calvaires seront également nettoyés.

Enfin les portails extérieurs de l'église feront l'objet d'une remise en peinture.

Par ailleurs, comme depuis de très nombreux étés, nos dames vous accueilleront du 3 juillet au 17 septembre de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h00 à l'église pour une visite libre.

Nous vous rappelons notre site internet : <http://lignyadp.free.fr/>

Bon été à tous !

Le président, Jean-Pierre CAUSSARD



JUDO CLUB LIGNY-LE-CHATEL

« Amitié, courage, sincérité, honneur, modestie, respect, contrôle de soi, politesse »

Sport d'équilibre, sport éducatif, sport défense, le judo est adapté à TOUS

- **Eveil Judo pour les enfants de 4 à 5 ans** : une activité ludique et conviviale axée sur le développement physique et intellectuel des plus jeunes.
- **L' école de Judo pour les enfants de 6 ans et plus** : véritable sport éducatif, le Judo permet à chacun de devenir plus adroit, plus souple, plus fort mais aussi d'apprendre à respecter des règles, découvrir l'entraide, évaluer ses forces et ses faiblesses pour progresser.

Taiso

- **Le Taiso, entretien corporel japonais pour les adultes à la recherche de bien-être** : Débutant, sportif ou non sportif, le Taiso est une alternative ludique aux nombreux sports de remise en forme

Enseignant diplômé d'état

THOMAS Philippe

Ceinture Noire 6 Dan
Arbitre national

TAPIS

Gymnase de Ligny-le-Chatel

Rue de la Reine de Sicile

89144 LIGNY LE CHATEL

Cours: Mardi et Jeudi (à partir de 17h30)

**2 séances d'essai gratuites
pour tout nouveau pratiquant**

Renseignements : au 06.77.80.44.88

E-mail : Judo-club.ligny@laposte.net

<https://fr-fr.facebook.com/.../Judoclub-Ligny-le-chatel>

Site: <http://judoclub.ligny.clubeo.com/>

Reprise de la saison 2017-2018 le mardi 5 septembre à 17h30

Inscription de 18h à 20h tous les mardi et jeudi de septembre



Riol

JUMELAGE LIGNY / RIOL



Le jumelage existe depuis 26 ans. Des liens très forts se sont tissés entre les habitants de Ligny et ceux de Riol, en Allemagne. Les rencontres et échanges entre les deux villages viticoles sont toujours une réussite.

Samedi 27 et dimanche 28 Mai, ils étaient une bonne vingtaine, venus de leur vallée de la Moselle. L'actuelle bourgmestre, Christel Egner-Duppich, le président du comité de jumelage, Manfred Reis, mais également Céline, Reine et Eléna, Princesse des vins.

Samedi, après un accueil très chaleureux, le choix était laissé aux hôtes et aux invités : soit un temps libre, soit une visite d'Auxerre sur les pas de Cadet Roussel.

Nous nous sommes tous retrouvés vers 18h30 pour une dégustation de plusieurs chablis au Domaine Philippon à La Chapelle-Vaupelteigne.

Le dîner, pris en commun à la salle des fêtes dans une ambiance des plus détendues, se déclinait autour d'un jambon sauce chablis. Ce fut l'occasion pour Madame le maire, Chantal Royer, de faire part de son plaisir « d'accueillir des Européens convaincus »



Au programme du dimanche, la visite des grottes d'Arcy a été suivie d'un pique-nique royal à l'ombre des chênes. Vers 15h nos amis de Riol ont pris le chemin du retour.

L'année prochaine, les Linnéens se rendront à Riol. Si vous êtes tenté de venir avec nous.

Avec plaisir, contactez Pierre Jovignot au 06.85.02.55.72.

AVENIR SPORTIF DU SEREIN



Bilan de la saison

Nous avons eu 148 licenciés cette année contre 123 l'année dernière. Les séniors ont bien participé sur cette saison avec le traçage du terrain, les manifestations... Continuons avec cette mentalité et cette ambiance pour la prochaine saison. Des jeunes ont collaboré à la fonction d'éducateur avec les stages (Andréa et Luca), c'est encourageant.

U7 : 10 licenciés avec Ludovic et Luca un jeune des U18 qui s'en est occupé.

U9 : Anthony LIBAULT et Andréa pour 18 licences (dont 5 filles). Plaisir des enfants. Andréa a son diplôme d'éducateur et a beaucoup évolué pour l'encadrement.

U11 : Sébastien MAXHEIM et Julien RENAULT pour 20 licences. Ils manquaient des dirigeants donc nous avons engagé qu'une équipe. Félicitations à l'équipe qui fait la finale à l'AJA et fini 2^{ème}.

U13 : Bravo et merci à Frédéric LAROCHE d'avoir pris cette équipe en main car il n'y avait personne en début de saison. Elle a eu un peu plus de mal avec une dernière place en 1^{ère} phase et avant-dernier en 2^{nde} phase. 11 licenciés.

U15 : Stéphane BARRAS pour 13 licences. En entente avec Chablis. Des résultats exceptionnels. 1^{er} de leur poule (9 victoires et 1 défaite) en niveau 2.

U18 : Des résultats exceptionnels avec une 1^{ère} place en niveau 1. Champion de l'Yonne. En entente avec Chablis et dirigé par Ludovic PIAT, nous avons 12 licenciés.

Séniors B : Début de saison difficile avec Anthony LIBAULT et une belle remontée au classement par la suite. Grâce à Anthony, une ambiance, un groupe s'est formé. L'équipe ne s'est jamais déplacée en dessous de 12 car une moyenne de 10 la saison dernière. L'équipe finie 8^{ème} sur 12.

Séniors A : Sébastien DA SILVA avec une 6^{ème} place en 2^{ème} division. Résultat en dent de scie. On aurait pu largement faire mieux avec un peu plus de sérieux sur le terrain.



Plusieurs manifestations ont eu lieu cette année : le tournoi de pétanque en Août qui malheureusement sous la canicule n'a pas eu autant de monde que prévu, notre soirée Choucroute et notre tournoi de belote en Janvier, pour la 6^{ème} année, a été aussi une belle réussite.

Pour la saison prochaine

Nous reconduisons toutes nos équipes de jeunes, en commençant par les :

	<u>Entraîneur</u>	<u>Prix de la licence</u>	<u>Jour, heure et lieu des entraînements</u>		
U7 - (nés en 2012 et 2011) -	Luka LOUISOT	50€	Mercredi	de 18h à 19h	à Ligny
U9 - (nés en 2010 et 2009) -	Andréa LOUISOT	50€	Mercredi	de 18h à 19h	à Ligny
U11 (nés en 2008 et 2007) -	Yannick CORVEZ	65€	Mercredi	de 18h à 19h30	à Pontigny
U13 (nés en 2006 et 2005) -	Stéphane BARRAS	65€	Mardi et Jeudi	de 18h30 à 20h	à Pontigny
U15 (nés en 2004 et 2003) -	Stéphane BARRAS	75€	Mardi et Jeudi	de 18h30 à 20h	à Pontigny
U18 (nés en 2002,2001 et 2000) -	Ludovic PIAT	75€	Lundi de 19h à 21 h et le mercredi de 18h à 20h	à Pontigny	
Séniors B : Anthony LIBAULT		85 €	Vendredi	de 19h à 21 h	à Pontigny
Séniors A : Yannick CORVEZ		85 €			
Vétérans		50 €			

Les U15 seront en entente avec Chablis et Varennes et les U18 avec Chablis.

Nous allons faire une équipe féminine avec Damien CAUDELI. Les jours et heures des entraînements restent à définir. Nous serons en entente avec Chablis. C'est une grande première et j'espère une belle réussite. Si des joueuses sont volontaires...

L'ambition de l'entraîneur est de remonter absolument pour la A. Nous sommes en recrutement. Nous voulons aussi bien structurer la B pour finir dans la première partie de tableau.

Redynamiser le club, c'est aussi tous aux couleurs de l'AS SEREIN. Nous l'avons commencé cette année avec un survêtement à chaque joueur. Nous continuons et donnerons un survêtement à tous les nouveaux.

Toute personne qui désire aider une équipe est le bienvenu. Elle peut prendre contact avec le président ou le dirigeant de l'équipe.

Renouvellement de membres au conseil d'administration.

Président : Fabrice LEFEVRE (Tel 06.03.04.10.45) / Vice-Président : Ludovic PIAT

Trésorier : Marc FROMONOT

Secrétaire : Damien MOCQUART / Vice-Secrétaire : Solène CHEVILLOTTE

Membres : Stéphane BARRAS, Xavier QUIGNARD, Yannick CORVEZ, Anne GROSSOT, Loïc CESTER, Franck QUIGNARD, Lucas GARNIER, Dylan QUIGNARD, Sébastien DA SILVA

HISTOIRE LOCALE



Retour 47 ans en arrière

Grace au site internet « remonterletemps.ign.fr », qui a mis en ligne de nombreuses photos aériennes prises depuis plusieurs décennies, nous pouvons observer ce qu'était notre commune il y a un demi-siècle.

Afin de comparer les changements intervenus dans une zone que tous les Linnéens connaissent, nous avons sélectionné les vues suivantes qui s'étendent de la Noue-Marrou jusqu'au cimetière.

Vous remarquez que les terrains de foot et de tennis existaient déjà, contrairement au camping. Au centre l'emprise de l'ancienne ligne ferroviaire du tacot se devine avec, à l'intersection de la route de Chablis, la présence de la gare.

A l'époque le « Château » de Ligny était la dernière maison à gauche en sortant du bourg.

Les commerces et activités artisanales se situaient alors au centre du village.